

**LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT****JEUDI 25 FEVRIER 2021**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS  
Rudi Seghers, Directeur général adjoint  
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent  
Iris Van Laethem, responsable service social  
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:

Excusé:

---

**Le président ouvre la séance à 11h30**

---

**En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 relatif aux administrations locales.**

**A. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

1. Politique et organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021

le bureau permanent approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du bureau permanent du 11 février 2021.

2. Politique et organisation - Approbation d'un point de l'ordre du jour ajouté en cas d'urgence

Le bureau permanent décide de traiter d'urgence le point ajouté à l'ordre du jour au bureau permanent du 25/02/2021

**B. CENTRE DE SERVICES LOCAUX ET SERVICES À DOMICILE**

3. Centre de services locaux et services à domicile - Centre de services locaux - services consultatifs

Le bureau permanent accepte en principe de créer un conseil de centre. Le point est présenté au prochain conseil du CPAS

4. Centre de services locaux et services à domicile - Conseil consultatif des loisirs - conseil consultatif pour les personnes âgées

Le bureau permanent prend acte du rapport du conseil consultatif des personnes âgées du 2 septembre 2020.

**C. RÉSIDENCE**

5. Résidence - Notification - aperçu annuel 2020 services à domicile et guichet de soins

Le bureau permanent prend acte du bilan annuel du guichet des services à domicile et des soins

#### **D.SERVICE SOCIAL**

6. Service social - Notification - Accord de coopération PIN vzw

le bureau permanent prend acte de l'accord de coopération avec PIN vzw l'administration communale de Wemmel et le CPAS de Wemmel pour l'organisation du projet `` une approche en chaîne coordonnée vers l'intégration pour les résidents ayant des besoins linguistiques et d'intégration

7. Service social - Agrément - prolongation des horaires du psychologue de soins primaires - en collaboration avec l'organisation welzijnskoepel de la protection sociale

le bureau permanent approuve en principe l'extension des horaires à 4 heures par semaine pour un montant de 7618 € sur une base annuelle

8. Service social - Notification - aide aux devoirs

le bureau permanent prend note du fonctionnement alternatif de l'orientation des devoirs pour cause de corona

9. Service social - Notification - demande de subvention «digi-welcome» via la Fondation Roi Baudouin

le bureau permanent prend acte du dossier de la demande de projet soumis à la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de l'inclusion numérique

10. Service social - Économie sociale Dilbeek-Asse-Wemmel - rapport de notification du 5 février et de la proposition calendrier linguistique

Le bureau permanent a pris acte du rapport du comité de direction du 5 février 2021.

11. Service social - Notification - transport vers le centre de vaccination pour les groupes cibles vulnérables

le bureau permanent a pris note de la proposition (option 2) concernant le transport des groupes cibles vulnérables vers le centre de vaccination

#### **E. SERVICE FINANCIER**

12. Service financier - Patrimoine - terrain Bosch - section A 58D et A58 E - vente de 7 lots - déterminer les canaux publicitaires

Le Bureau Permanent décide d'utiliser les canaux publicitaires suivants pour la vente des 7 lots, situés à Bosch - section A 58D et A58 E:

#### **F. POLITIQUE ET ORGANISATION**

13. Politique et organisation - Notification - Source locale et suivi des contacts

14. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
15. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
16. Service social - Autre assistance
17. Service social - Droit à l'intégration sociale
18. Service social - Salaire vital équivalent
19. Service social - Initiative d'accueil local
20. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
21. Service social - Emploi article 60§7
22. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
23. Service social - Bureau de location sociale
24. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur général  
Audrey Monsieur



Le président du CPAS  
Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale au xx / xx / xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limbourg Stirum 116 - 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien: <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.